

CRITIQUE DE L'ETUDE D'IMPREGNATION SPF par ADAMVM

But de **SPF**:

Afin de mieux comprendre les sources et modes d'exposition des populations riveraines de ces anciens sites miniers, Santé Publique de France a réalisé une étude d'imprégnation et s'est appuyée sur un comité d'appui externe pluridisciplinaire pour accompagner la transposition des résultats en propositions de gestion.

Le comité d'appui a souhaité compléter la démarche par la rencontre de différentes parties prenantes (élus, autorités locales, associatifs, et représentant des riverains), ces échanges ont permis de mieux cerner les enjeux et attentes au niveau des populations locales et d'adapter les propositions plus près du terrain.

ADAMVM

Liste des personnes rencontrées par le comité d'appui à l'étude (voir annexe 11)

Direction générale de la prévention des risques: 2 représentants (Paris)

Direction générale de la santé: 2 représentants (Paris)

UMICORE, 3 représentants: vice Président, directeur environnemental, toxicologue

DREAL occitane, 2 chefs de: (Département sous-sol éoliennes, industries extractives)

ATC deux toxicologues: Picot et Narbonne

ADAMVM: un représentant: le Président F.Simon

ARS occitane: 1 médecin santé publique

Riverains: 1 lanceur d'alerte

Elus: 1 maire de Tornac, un ancien maire de St Sébastien.

Sur 16 personnes entendues pour mieux cerner les enjeux et attentes au niveau des populations locales et adapter les propositions au plus près du terrain, seulement un représentant associatif (ADAMVM), et un lanceur d'alerte, Johnny Bowie.

SANS COMMENTAIRES!

SPF synthétise les échanges:

Toutefois, les potentiels impacts sanitaires ne semblent pas être l'enjeu principal pour une partie de la population. Il y a une forte inquiétude quant à des potentiels impacts économiques négatifs sur les communes (dépréciation immobilière) du site suite à la médiatisation de la pollution.

Plusieurs parties prenantes ont demandé des mesures de confinement des sources les plus polluées ... afin de réduire l'exposition aux métaux lourds.

Une défiance vis à vis des services de l'Etat est manifeste... les mesures de gestion qui s'imposent ne sont pas prises.

Concernant les familles les plus impactées, la demande porte sur une dépollution ou une solution de relogement acceptable.

Les enjeux locaux sont multiples, les enjeux sanitaires ne représentent qu'une partie des préoccupations des riverains.

ADAMVM

Nous sommes surpris que Santé publique de France (organisme suprême de la santé publique en France) considère comme responsable des impacts économiques la médiatisation de la pollution et non pas la pollution elle-même. Cela rappelle un conseil d'un député: « fermez vos gueules et vendez vos maisons » SPF aurait souhaité que la pollution fût cachée et que la population continue à être empoisonnée en silence, c'est également la position de l'Etat qui minimise la gravité de la situation et retarde les décisions.

Si une défiance vis à vis des services de l'Etat existe réellement dans la population, elle est induite entre autre, par les malfaçons, fautes graves, manquements volontaires ou non qui ont eu lieu lors de la procédure de remise à l'Etat des concessions et des mesures de mise en sécurité qui devait en découler. Il en est de même pour la mine Joseph et «l'oubli» du mur de soutènement des résidus et stériles, emporté par le torrent.

l'IEM réalisé par ICF pour le compte de la DREAL n'est pas exempté de fautes et malfaçons.

Pour redonner confiance il faudrait que les services de l'Etat ne s'enferment pas dans leurs erreurs.

La position de principe d'ADAMVM

Confinement des principales sources de pollution, dépollution et plan de gestion pour les zones moins impactées.

Prise en charge sanitaire et financière des malades, suivi de l'évolution sanitaire dans le temps.

Indemnisations à la hauteur des préjudices subis.

SPF :

Formulation et champ des propositions.

Cette étude ne permet pas de faire un lien entre les facteurs d'expositions et l'apparition éventuelle de pathologies, puisqu'un niveau d'imprégnation élevé constitue une alerte qui ne traduit pas nécessairement un effet sur la santé.

Ces propositions ne concernent pas la prise en charge diagnostique et thérapeutique des risques médicaux liés à une exposition élevée puisque celle-ci fait l'objet d'une saisine de la Direction Générale de la Santé(DGS) à la Haute Autorité de Santé (HAS)

ADAMVM

Si cette étude ne permet pas de faire un lien entre les facteurs d'exposition et l'apparition éventuelle de pathologies, c'est bien parce que SPF n'a pas recherché à établir ce lien entre pollution et pathologies. Il n'y a pas de registres des tumeurs dans le Gard, *«il n'existe en France, à l'heure actuelle que 31 départements qui ont un registre et l'objectif du programme national de lutte contre le cancer n'a pas pour objectif la création de nouveaux registres, mais plutôt la pérennisation des registres existants.»*

Quand on ne cherche pas on ne trouve pas!

Le dépistage a été une photo «sanitaire» à un moment donné, et rien ne dit qu'à terme, l'exposition à la pollution ne se traduise pas par des effets sur la santé, la position de SPF est loin du principe de précaution.

SPF:

Propositions pour réduire les expositions:

Réduire le contact de la population avec les polluants par des mesures appropriées, gestion des sources ou voies d'exposition, ...ne relève pas des missions de SPF.

Une attention particulière doit être portée à la problématique de l'exposition aux poussières, en particulier pour les populations les plus sensibles (femmes en âge de procréer et enfants). Des actions de caractérisation des phénomènes de dispersion des poussières sur la zone sont recommandées afin de gérer au mieux les sources d'envol de poussières et aussi de retombées.

Mieux identifier les zones les plus polluées afin de limiter la fréquentation de la population (signalisation, barrières)

ADAMVM:

Dans les propositions pour réduire le contact de la population avec les polluants: *«une concertation entre spécialistes de la dépollution, gestionnaires et population permettra de définir les mesures adaptées au contexte local.»*

Si la composition des concertants est la même que pour le comité d'appui, la population peut se faire du souci, 1 représentant pour 2000 victimes et 3 représentants pour le pollueur, et 11 pour l'administration.

Mieux identifier les zones polluées afin de limiter la fréquentation de la population, signalisation, barrières. Cela a été pris en compte par le CSI, Umicore prend à sa charge la réalisation des panneaux, les mairies prennent à leur charge la pose des panneaux, tous les participants ont donné leur accord. Les panneaux attendent depuis 2 ans la bonne volonté des maires de st Félix, Thoiras et Tornac pour faire effectuer la pose par le personnel communal. Incompréhensible.

SPF:

Propositions au niveau du comportement individuel.

Conseils qui ont été transmis aux habitants des communes par ARS occitane.

Concernant les poussières dans les logements:

Les résultats de l'étude d'imprégnation mettent en évidence une augmentation du taux d'imprégnation au cadmium des enfants ayant tendance à porter souvent leurs mains ou mettre des objets à la bouche.

Ils mettent en évidence une diminution de l'imprégnation en lien avec la fréquence de passage d'une serpillère humide, ce qui renforce les recommandations d'essuyage humide des poussières au sol, sur les meubles et les objets susceptibles d'être portés à la bouche par les jeunes enfants.

L'observation de concentrations plus élevées en polluants dans les pièces de vie par rapport aux chambres, encouragent à pratiquer des mesures d'hygiène, telles que le brossage et l'essuyage énergique des semelles, voire le déchaussement à l'entrée des habitations.

ADAMVM :

Ceci est le fruit de la réflexion des scientifiques, avec l'arme anti pollution universelle, la serpillère humide.

Les recommandations de l'ARS occitane ont fait l'objet de la risée des populations dès leur parution, les propositions de SPF, serpillère humide, brossage et essuyage énergique des semelles, voire le déchaussement à l'entrée des habitations, dénote une méconnaissance totale de la vie à la campagne. Une concertation avec les populations locales aurait évité de telles inepties.

SPF:

Concernant l'alimentation:

Les données de l'étude d'imprégnation confirment un lien entre la consommation de denrées produites ou chassées localement (champignons, oeufs, volailles, lapins et gibiers) et l'imprégnation de la population: il est proposé d'éviter une consommation régulière de ces produits.

En l'absence d'un nombre suffisant de prélèvements réalisés dans les eaux de puits et de données sur la contamination des légumes auto produits, il apparaît comme souhaitable de limiter l'arrosage des cultures auto produites avec les eaux en provenance des puits.

ADAMVM:

Les propositions SPF : «proposé d'éviter une consommation régulière de ces produits... souhaitable de limiter l'arrosage des cultures auto produites», laissent planer une incertitude qui n'est pas de nature à rassurer les populations sur la situation sanitaire de leur propriété.

SPF:

Dispositif d'accompagnement.

Prévoir un dispositif d'accompagnement pour réduire les expositions individuelles.

(exemple: conseils personnalisés aux personnes vivant sur les zones d'étude pour les informer sur les mesures à prendre pour réduire leur exposition: leur faire prendre conscience de pollutions micro-locales particulières de l'écosystème domestique ou péri-domestique, exposant aux risques, identifier les habitudes et les pratiques d'hygiène corporelle ou domestique.

ADAMVM

Ce texte est l'expression de l'infantilisation de la population, c'est «vas-t-laver» que nous conseille SPF et ses scientifiques instruits de la capitale.

Conclusion ADAMVM:

SPF oublie qu'avant de mettre en oeuvre des mesures de gestion, qu'elles qu'elles soient, il est indispensable de maîtriser les sources de pollution, (guide de l'IEM).

Quatre principales sources de pollution (en attendant les résultats des derniers relevés de GEODERIS) ont été identifiées depuis une dizaine d'année, avec comme consigne une urgence à réaliser un confinement, à défaut de dépollution. La pollution continue à se répandre un peu partout dans la joie et l'insouciance de l'Etat qui attend...

UMICORE, propriétaire de la digue, a commencé une étude de confinement et pris à sa charge la réalisation des travaux. Pour qu'elles raisons les travaux urgents sont ils au point mort, depuis près d'un an?

L'annexe N°1 de l'étude SPF a enfin levé une ambiguïté, la pollution est elle anthropique ou d'origine naturelle?

La pollution pour les sites de Carnoulès et Croix de Pallières est nettement supérieure aux taux des métaux lourds que l'on relève dans les sols français.

De tels taux ne peuvent être que la combinaison de fortes anomalies naturelles, avec une pollution anthropique dominante, due aux travaux miniers.

La responsabilité d'UMICORE est confirmée.

Annexe N°1 à la fin.

SPF a fait une étude d'imprégnation en occultant totalement l'état sanitaire des populations, et les liens entre exposition et santé, ce qui est un comble pour SANTE PUBLIQUE DE FRANCE.

C'est pourtant à cette question primordiale que la population est attachée, et est en droit d'y avoir une réponse.

Tout ce travail pour une serpillère humide!

ADAMVM

Tornac le 29/05/2018

Annexe 1. Teneurs en plomb, arsenic et cadmium mesurées au niveau de différents sites (mg/kg)

	Plomb (mg/kg)		Arsenic (mg/kg)		Cadmium (mg/kg)	
	<i>gamme de valeurs</i>		<i>gamme de valeurs</i>		<i>gamme de valeurs</i>	
Sols « ordinaires » [1]	9 à 50		1,0 à 25,0		0,05 à 0,45	
Fortes anomalies naturelles [1]	100 à 3 000		60 à 284		2,0 à 16,0	
	<i>médiane</i>	<i>max</i>	<i>médiane</i>	<i>max</i>	<i>médiane</i>	<i>max</i>
Carnoulès*	527 - 5 054**	26 000	272 - 857**	39 000	–	–
Croix-de-Palières*	3 346	420 000	498	18 000	61	400

*Données des études d'interprétation de l'état des milieux (IEM)

**Etendue des médianes dans les différents secteurs de la zone d'étude

[1] Baize D. Teneurs totales en métaux lourds dans les sols français. Résultats généraux du programme ASPITET. Courrier de l'environnement de l'INRA n°39, février 2000. 39-54.

Annexe SPF

Explications :

Les chiffres donnés par les résultats généraux du programme ASPITET, Baize D. sont les chiffres qui concernent les sols français, classés par gamme de valeurs « sols ordinaires , « sols de fortes anomalies naturelles »

En ce qui concerne Carnoulès et Croix de Pallières, les chiffres annoncés sont très nettement au dessus des chiffres nationaux, prouvant le caractère anthropique de la pollution.

Le terme « Croix de Pallières » englobe les cinq secteurs étudiés par l'IEM – ICF (y compris la mine Joseph) et pour Carnoulès l'étendue des médianes des secteurs de la zone d'étude.

La pollution est loin d'être un (détail !) négligeable. Et l'argumentation d' UMICORE, de la DREAL comme quoi la pollution est naturelle, n'a plus de sens.